

# «Le concept de délocalisation est obsolète»

► **Entretien avec Bruno Joubert, ambassadeur de France à Rabat depuis neuf mois.**

**B**runo Joubert est un ambassadeur heureux. Heureux de terminer sa carrière diplomatique au Maroc dans un pays où les relations avec la France sont au beau fixe. « Je suis ébahi par l'intensité des relations entre nos deux pays. Il y a une incroyable proximité. Au fond, la France et le Maroc mériteraient presque d'être voisins au sens géographique du terme... » C'est ainsi que notre entretien avec l'ambassadeur de France s'est conclu. Il est vrai que représenter Paris à Rabat est bien moins stressant qu'une négociation à Abidjan en pleine crise franco-ivoirienne, pour citer l'une des missions les plus marquantes de ce spécialiste des affaires subsahariennes. Après la RHN (rencontre de haut niveau, dans le jargon des diplomates) entre François Fillon et Abbas El Fassi, Bruno Joubert fait le point sur nos relations, revient sur l'affaire des délocalisations dont le concept lui semble « obsolète » et évacue rapidement les scandales – d'Anelka à Bettencourt – qui ternissent l'image de son pays... et qu'il qualifie d'« écume des jours ». Bruno Joubert a des références et sait le rappeler. Rencontre avec un ambassadeur qui ne se contente pas de manier le langage diplomatique.

**Lors de la dixième rencontre franco-marocaine, les deux pays ont affirmé leur volonté de passer à une étape nouvelle dans leur partenariat privilégié. Quels sont les choix opérés pour approfondir ce partenariat ?**  
Nous sommes partis d'un constat selon lequel il existe peu de pays liés par une telle relation de confiance émanant à la fois de la qualité des relations humaines entre les hauts responsables politiques, mais aussi de l'étendue des réalisations inscrites dans la feuille de route initiale qui avait été arrêtée en 2007, lors de la visite officielle du président Nicolas Sarkozy. Depuis, une série de chantiers a été lancée et avance à une cadence soutenue. En ce qui concerne l'avenir de notre relation bilatérale, nous restons mus par une idée : si les Marocains le souhaitent, nous sommes prêts à les accompagner dans leur effort de développement. D'autant que cette dynamique est menée de façon visionnaire par le plus haut niveau de l'État, au regard de tous les plans stratégiques sectoriels mis en œuvre. Plus que jamais, la France est prête à apporter davantage de soutien dans une série de domaines qui profiteraient, d'ailleurs, aux deux pays. À titre d'exemple, dans les énergies renouvelables, la France comme

le Maroc gagneraient à développer la production et l'exportation de l'énergie solaire. Il en est de même pour l'éolien. Bien évidemment, le Maroc pourra faire appel, si nécessaire, au savoir-faire de la France pour développer une expertise locale. Idem pour le nucléaire. Sur ce dernier registre, le Maroc s'est fixé, je crois, 2020-2030 comme horizon pour produire 7% de son électricité à partir de l'énergie nucléaire. Au préalable, il faut mettre en place les corpus législatif, institutionnel et de contrôle, et prévoir la formation des ressources humaines. Dans tous ces domaines, la France peut apporter son appui, compte tenu de son expertise reconnue mondialement. D'ailleurs, un groupe important de scientifiques marocains du CNESTEN travaillent en coopération avec leurs confrères français notamment. L'accord-cadre conclu récemment entre les deux pays prévoit que cette dynamique s'intensifie à l'avenir. Rappelons que la

« Aujourd'hui, 750 filiales françaises sont implantées au Maroc contre 529 en 2006, soit une croissance de 40% »

France est leader mondial et satisfait pratiquement tous ses besoins en électricité à partir du nucléaire.

**Qu'en est-il des domaines sociaux, de l'éducation, de la santé et de la justice où le Maroc affiche un retard persistant ?**

Ces domaines ouvrent la voie à d'autres pistes de partenariat pour l'avenir, notamment en matière de formation. Mais c'est le cas aussi pour le secteur social et le droit du travail, la santé et la sécurité sociale. Pour l'éducation nationale, un plan

d'urgence a été élaboré par les autorités marocaines. Dans le cadre de la réunion de haut niveau, nous sommes convenus de mettre à disposition des outils d'appui pour le montage de projets précis comme la création de crèches ou la formation des enseignants. De même qu'il a été décidé que la France apporterait son appui à l'Université internationale de Rabat dont la stratégie est de compter certaines grandes écoles françaises dans son tour de table. Des domaines régaliens tels que la justice n'ont naturellement pas été abordés.

**Le Maroc est classé 128<sup>e</sup> dans le classement Doing Business de la Banque mondiale et 73<sup>e</sup> dans l'étude de compétitivité réalisée par le World Economic Forum. Comment mettre à profit ce partenariat privilégié pour améliorer le classement du Maroc ?**

Vous savez comme moi que ces classements se basent sur la pondération d'un certain nombre de critères spécifiques et il suffit de changer celle-ci pour obtenir un tout autre classement... Quoi qu'il en soit, ces résultats qui émanent d'observatoires spécialisés ne reflètent pas du tout la perception et l'appréciation des entrepreneurs français ! Aujourd'hui, 750 filiales françaises sont implantées au Maroc contre 529 en 2006, soit une croissance de 40% du nombre d'entités françaises ayant opté pour le Royaume pour y monter leur projet. Cela confirme que nos hommes d'affaires ont une vraie appétence pour le Maroc. Parallèlement, l'encours ►►